
Le Représentant

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

N°2025/ 2908 /ASECNA/DGRP/CO/AAC ¹⁷

Portant sélection de divers fournisseurs de services, de travaux et de consommables agréés à la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

Article 01 : Objet

Dans le but de mener à bien ses activités sur ses différents sites (Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouessou, Djambala, Owando, Impfondo), la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo lance le présent avis à manifestation d'intérêt afin d'actualiser la liste restreinte de ses prestataires ou fournisseurs agréés, et accomplir sa mission dans les différents domaines ci-après repartis par lot et décrits à l'article 04.

Article 02 : Participation et constitution des dossiers

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à toutes les entreprises, sociétés ou à tous les établissements basés en République du Congo et en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et parafiscale, capables d'assurer leurs différentes prestations directement sur site ASECNA (livraisons sur site), à chaque fois qu'un besoin a été dûment exprimé, sauf demande contraire du Représentant.

Chaque candidat peut se manifester pour un ou plusieurs lots pourvu qu'il démontre pour chaque lot choisi, son expérience et/ou ses agréments éventuels dans la fourniture des prestations y afférentes.

Le dossier de candidature, pour le(s) lot(s) choisi(s), doit être constitué comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Congo ;
- Une présentation de la Société, de l'Entreprise ou de l'Etablissement (Raison sociale, Adresse, Numéros de téléphone, E-mails, etc.), ses différentes et principales activités ou prestations incluant la prestation en lien avec le ou les lot(s) choisi(s) ;
- Renseignements sur le soumissionnaire ;
- Quelques références ou preuves des prestations similaires déjà effectuées en rapport avec le(s) lot(s) choisi(s) ; *hy*

- les documents administratifs et fiscaux valides et à jour (RCCM, Patente ou Attestation de non redevance fiscale, Attestation de non faillite, Quitus de la CNSS, NIU, RIB)

La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo rappelle à tous les prestataires et fournisseurs qui sont déjà en relation avec elle, à travers chacun des différents lots décrits, qu'ils ne sont pas dispensés de cet avis à manifestation d'intérêt, et qu'ils devront fournir tous les éléments de dossiers demandés.

Article 03 : Qualité des articles et des prestations

La qualité et la conformité des produits, consommables, articles, matériels, pièces de rechange, services et travaux sont et demeurent essentielles pour le bon fonctionnement de nos services et activités sur tous les sites, ainsi que les délais de livraison sur site.

Bien vouloir tenir compte des dates de péremption et/ou de fabrication des produits à livrer. Ces dates doivent nous garantir une utilisation optimale sans heurt.

Notre satisfaction est indubitablement aussi celle du Prestataire.

Le besoin de communication, la disponibilité du Prestataire et de ses produits et services sont un atout indéniable dans le futur partenariat.

Article 04 : Domaines retenus

Les différents domaines concernés par le présent avis à manifestation d'intérêt sont décrits à travers les lots ci-après :

- Lot n°1 : Matières et fournitures administratives ou de bureau ;
- Lot n°2 : Produits d'entretien ;
- Lot n°3 : Rouleaux de papier toilette géant et mise à disposition distributeurs ;
- Lot n°4 : Vêtements de travail, tenues de sport, EPI ;
- Lot n°5 : Pièces de rechanges de véhicules utilitaires (Marque TOYOTA), et véhicules incendie (Marque RENAULT et MERCEDES) ;
- Lot n°6 : Lubrifiants pour véhicules utilitaires (Marque TOYOTA), et véhicules incendie (Marque RENAULT et MERCEDES) ;
- Lot n°7 : Lubrifiants pour groupes électrogènes ;
- Lot n°8 : Matières et fournitures bâtiments, quincaillerie ;
- Lot n°9 : Matières et fournitures informatiques, réseaux, télécommunication ;
- Lot n°10 : Matières et fournitures électriques ;
- Lot n°11 : Acheminement de courriers ;
- Lot n°12 : Transit et Transports ;
- Lot n°13 : Location de véhicules ;
- Lot n°14 : Location d'engins ;
- Lot n°15 : Dératisation, Désinsectisation, Déserpentisation, Désinfection ;
- Lot n°16 : Entretien Espaces Verts ;
- Lot n°17 : Entretien des cuves et soutes à carburant ;
- Lot n°18 : Réparation et Maintenance des véhicules utilitaires et incendie ;
- Lot n°19 : Fourniture, Maintenance et Location des groupes électrogènes ;
- Lot n° 20 : Fourniture et Maintenance des splits et climatiseurs ;

- Lot n°21 : Fourniture, Maintenance et Location des photocopieurs ;
- Lot n°22 : Restauration/Service traiteur ;
- Lot n°23 : Hôtellerie ;
- Lot n°24 : Photographie, Cartographie ;
- Lot n°25 : Imprimerie (sur papier, sur bâche, sur plexiglas)/Fournitures didactiques/Catalogues ;
- Lot n°26 : Agence de voyage ;
- Lot n°27 : Mobilier de bureau ;
- Lot n°28 : Communication et Multimédia, Événementiel ;
- Lot n°29 : Centre de formations locales en Anglais, Informatiques, Secrétariat, Transit, Logistiques, Gestion des Stocks, Approvisionnements et Achats, etc. ;
- Lot n°30 : BTP (Bâtiments et Travaux Publics) ;
- Lot n°31 : Avocat, Huissier, Notaire ;
- Lot n°32 : Menuiserie Bois, Menuiserie Alu ;
- Lot n°33 : Plomberie ;
- Lot n°34 : Electricité Bâtiment ;
- Lot n°35 : Peinture ;
- Lot n°36 : Pneus usés ;
- Lot n°37 : Société d'intérim, location de main d'œuvre ;
- Lot n°38 : Assurances automobiles, habitations, personnels ;
- Lot n°39 : Tracking et monitoring automobile (géolocalisation), vidéo surveillance, contrôle d'accès, sécurisation des installations (clôtures électriques, barbelés, concertina, . . .) ;
- Lot n° 40 : Gardiennage ;
- Lot n°41 : Boissons softs et divers pour collation ;
- Lot n°42 : Serrurerie ;
- Lot n°43 : Prestations de service en topographie.

Article 05 : Date et Heure limites de dépôt des dossiers

Les candidats ou soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leurs dossiers sous plis fermés en deux exemplaires, avec accusés réceptions, au secrétariat de la Représentation de l'ASECNA au CONGO, au plus tard le 04 novembre 2025 à 10h00.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo,


Henri Joël ONDZE
 Représentant * CONGO